

RENCONTRE DE LA RURALITÉ

LE MAG

N°1



**ASSOCIATION DES MAIRES
RURAUX DU NORD**

METEREN - 11 décembre 2024



CULTURE ET TOURISME RURAL : DÉFIS & OPPORTUNITÉS

Avec le soutien





En Sud-Avesnois, les maires ruraux ont parlé culture, tourisme, patrimoine et ruralité !

Sommaire

Accompagnement et cofinancement dans la cadre des politiques culturelles et touristiques

Stratégie de diffusion de l'offre touristique

Associer les habitants à la politique culturelle et touristique

L'importance de la coopération et de la mutualisation à l'échelle d'un territoire

De nouveaux formats de communication et d'expérience pour plus d'attractivités

Entretenir et mettre en valeur le patrimoine communal

Résumé

La première édition des Rencontres de la Ruralité, mises en oeuvre par l'AMR59 a été une réussite ! Des élus massivement présents, des partenaires engagés, un endroit hors du temps et un sujet qui mobilise les acteurs du développement territorial : Culture et Tourisme.

Nos communes rurales sont dotées d'un patrimoine matériel et immatériel hérité de l'Histoire auxquels nous sommes collectivement attachés. Il est primordial de le conserver, de le rénover, de le faire vivre, de le partager...

Même si les démarches sont souvent fastidieuses, comme l'ont indiqué les participants, il est important de rappeler qu'il existe un bon nombre de dispositifs et d'interlocuteurs dédiés au coté des élus ruraux pour faire avancer leur projet en matière de Culture, de Patrimoine et de Tourisme.

Cette journée a permis de riches échanges et de nouvelles rencontres qui, nous l'espérons, feront naître des actions au service des habitants et de la vie de nos villages.

Cette synthèse issue des rencontres et des échanges de la journée, aussi modeste et non exhaustive soit elle, à la vocation de fournir des premiers éléments de réponses pour celles et ceux qui veulent faire vivre la Culture et le Tourisme dans leur territoire. Ces sujets, chers au cœur de l'AMR59, feront l'objet d'un suivi particulier et d'informations régulières pour nos adhérents.

L'AMR59

Des Maires au service des Maires

La force d'un réseau, des Maires Ruraux engagés et solidaires...

ACCOMPAGNEMENT ET COFINANCEMENT DANS LA CADRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET TOURISTIQUES

Tant en matière d'investissement que de fonctionnement et ce à tous les niveaux administratifs, il existe pour les communes du Nord près de quinze dispositifs mobilisables pour financer leurs projets en matière de patrimoine, de diffusion culturelle et de manifestations.



DRAC

Merci à Arielle Fanjas et Delphine Campagnolle

La DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), auprès de la préfecture pour les projets d'investissement consacrés aux équipements culturels et au patrimoine

la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local), dans le seul cas où le projet s'avèrerait inscrit dans un contrat de partenariat avec leur EPCI.

la DGD (dotation générale de décentralisation) « bibliothèque », finançant plusieurs investissements relatifs à la construction, à la modernisation, à la rénovation et à l'équipement d'une bibliothèque communale et à solliciter auprès de la DRAC (au moins 100 m².)

Enfin penser aux **Subventions aux travaux de restauration du patrimoine** inscrit ou classé au titre des Monuments Historiques auprès de la DRAC



Union européenne

La démarche **LEADER** a vocation à soutenir le développement rural, l'attractivité et la cohésion sociale des territoires ruraux. A ce titre, ces crédits **LEADER** peuvent être affectés vers des projets communaux liés au patrimoine, aux équipements culturels, aux activités d'éducation et de diffusion artistique mais aussi à l'organisation de manifestations culturelles.

A noter que pour bénéficier de ce dispositif, la commune doit être couverte par un GAL qui programme et attribue les financements.



Merci à Patrick Aubin et Anne humez

Le fond d'appui aux projets locaux des communes rurales (-2000hab) pour toute opération liée à des bâtiments contribuant au développement local (Les projets concernant le patrimoine, les bibliothèques et autres salles à vocation culturelle peuvent en bénéficier.)

La région porte un **programme d'actions culturelles** prévoyant des subventions que peuvent solliciter les communes pour leurs projets de développement culturel, artistique ou scientifique.

Le dispositif PRAC (projets à rayonnement artistique et culturelle) concerne les aides aux manifestations culturelles de proximité, aux projets d'itinérance culturelle, aux résidences longues de territoire et aux opérations d'éducation artistique et culturelle.

L'intervention de la région a permis aussi de rappeler la mise en oeuvre des **antennes régionales de proximité sur le territoire** pour informer, étudier, guider les demandes d'aide et assurer un suivi personnalisé de leur demande



[Contacter une antenne proche de chez vous](#)

[Rechercher une aide ou une subvention](#)

Nord
le département

Merci à Sébastien Seguin et Laura Vedel

Aide départementale aux villages et bourgs, pour toute opération d'investissement concernant le patrimoine, les bâtiments et les équipements à vocation artistique et culturelle.

Aide à la diffusion culturelle, finançant toute initiative, événement ou manifestation communale permettant de démocratiser l'art et la culture.

Pour le Tourisme les investissements sont orientés autour de 4 grands défis pour le Nord :

Défi 1 : Gagnons en notoriété et en attractivité pour la destination le Nord

Défi 2 : Allons vers les prescripteurs pour faire parler de nous

Défi 3 : Pour une coordination et un pilotage efficace

Défi 4 : Renouvelons l'offre touristique

ACCOMPAGNEMENT ET COFINANCEMENT DANS LA CADRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET TOURISTIQUES

Retour sur le plan Culture et Ruralité

Doté de 98 M€ sur trois ans (2024-2027), ce plan contient 23 mesures regroupées en quatre axes prioritaires. Voici les dix premières mesures :

1. « **Villages en fête** » : soutenir 1 000 projets de pratiques culturelles festives et collectives ancrées dans les territoires.
2. Moderniser et renforcer l'attractivité des **musées ruraux**
3. Faire du **Pass Culture** l'outil de géolocalisation de référence pour découvrir l'offre et la vie culturelles de proximité dans les territoires ruraux
4. Rendre visible au niveau national et local le **patrimoine culturel immatériel français**
5. Accroître le soutien aux **radios associatives rurales** et d'Outre-mer
6. Soutenir l'action culturelle des **librairies rurales** et expérimenter de nouvelles formes itinérantes
7. Aider les **marchands de presse en ruralité** à moderniser leurs espaces de vente
8. Affirmer les **monuments historiques** dans leur rôle d'animateur culturel du territoire
9. « **Festivals à l'année** » : aider les festivals en ruralité à déployer une action territoriale structurante et une programmation hors saison
10. Développer 50 « **scènes culturelles de proximité** » portées par les acteurs de l'éducation populaire dans des territoires à faible densité d'équipements culturels

 [Voir toutes les mesures et les actions prévues](#)



Dispositif Villages en Fête

Dans le cadre de la mesure « **Villages en fête** », la DRAC a annoncé lors de notre rencontre que près de 70 communes rurales pourront bénéficier du dispositif « villages en fête/Plaines Village », à travers toute la région au cours du 1er semestre 2025.

La DRAC a déjà approché et sélectionné les équipes artistiques issues des arts vivants (marionnettes, arts de la rue, cirque, musique, théâtre...) qui ont l'habitude d'aller au plus près des habitants et qui savent s'adapter aux contraintes d'un territoire rural.

L'AMR59 et la DRAC reviendront rapidement vers vous pour vous présenter la mise en oeuvre pratique de cette mesure.



Vos interlocuteurs

| Dispositif(s) | Contacts dédiés |
|----------------------------|---|
| DETR | Mme Sylvie Maerten : 03-20-30-52-54 ou sylvie.maerten@nord.gouv.fr ; Mme Jennifer Houbart : 03-20-30-57-11 ou jennifer.houbart@nord.gouv.fr ; |
| DSIL | Mme Karine Gouvé : 03-20-30-58-72 ou karine.gouve@nord.gouv.fr ; M. Christophe Fourniez : 03-20-30-52-65 ou christophe.fourniez@nord.gouv.fr ; |
| DGD bibliothèque | M. Clément Croise : 03-22-97-33-01 ou clement.croise@culture.gouv.fr |
| Subvention patrimoine DRAC | Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Nord : 03-28-36-78-70 ou sdap.nord@culture.gouv.fr |
| Dispositifs régionaux | Service dédié au fonds d'appui aux projets locaux : ACTes@hautsdefrance.fr ; Référente Education artistique et culturelle : chloe.bourgeois@hautsdefrance.fr ; Service Cinéma, musique, livre et numérique : Culture-CMLN@hautsdefrance.fr ; Service Spectacle vivant : Culture-spectacle-vivant@hautsdefrance.fr ; Service Arts Visuels et Patrimoine : Culture-AVPCSTI@hautsdefrance.fr ; |
| Dispositifs départementaux | Service de l'ADVB : 03-59-73-82-21 ou villagesetbourgs@lenord.fr ; Service diffusion culturelle : 03-59-73-55-97 ou aidealadiffusion@lenord.fr ; Service Réseau DCMR : 03-59-73-81-86 ou reseau.dcmr@lenord.fr ; |
| Fondation du patrimoine | Délégation Hauts-de-France : 03-20-82-79-67 ou hautsdefrance@fondation-patrimoine.org |
| Agence France Locale | Service adhésions et relations avec les collectivités : adhesion@afl-banque.fr |

Vos contacts à l'AMRF

- **M. Pierre-Marie Georges**, Responsable de la communication et chargé de la commission culture de l'AMRF : 07-88-70-99-75 ou pierre-marie.georges@amrf.fr ;
- **M. Charlie Fournier**, chargé de mission ingénierie et finances locales au sein de l'AMRF : 04-37-43-39-83 ou charlie.fournier@amrf.fr ;

STRATÉGIE DE DIFFUSION DE L'OFFRE LOCALE

Comment les communes et les acteurs ruraux du Tourisme et de la Culture peuvent s'appuyer sur les réseaux de communication et les prescripteurs pour élargir leur cible (Réseaux sociaux, CE, Agence de voyage spécialisée, action sociale) ?

L'Office de Tourisme de l'Avesnois fait le Buzz avec la vidéo "ne venez pas, vous allez aimer"

Merci à Jonathan Ransart & David Petit de l'Office de Tourisme de l'Avesnois

Pour faire connaître le territoire autrement et attirer l'attention des potentiels visiteurs, il faut innover ! L'idée d'une vidéo s'inspirant des stéréotypes est née au sein des équipes. En utilisant l'humour, la force des réseaux sociaux, les influenceurs locaux et un an de travail, les chiffres ne mentent pas : l'Avesnois est un territoire qu'on aime et qu'on veut visiter.



[Voir l'épisode 1](#)

[Accéder au site internet](#)



Les chiffres clés...

343 306

C'est le nombre nuitées générées par les hébergeurs de l'Avesnois en 2023

43 744 770 €

Ce sont les retombées économiques 2023 issues uniquement de l'hébergement marchand en Avesnois

120 000 €

C'est le chiffre d'affaires 2023 du service Commercial

+ 40 %

C'est le pourcentage d'augmentation du nombre de visiteurs sur le site Internet

160

C'est le nombre d'actions hors les murs durant la saison estivale 2024

638 404

C'est le nombre de vues total des 4 vidéos « Ne venez pas, Vous allez aimer »



**Ne venez pas,
Vous allez aimer !**

638 404 vues sur les réseaux sociaux et 40% de visiteurs en plus sur le site internet !



Faire connaître autrement les offres locales

Merci à Petya Mitova du CNAS



Il est flagrant de constater que les communes ne communiquent pas assez largement pour faire connaitre leur offre locale au delà des frontières habituelles. Les prestataires d'action sociale, les Comités d'Entreprises entre autre recherchent de plus en plus à repérer des offres de proximité pour proposer des expériences nouvelles à leurs cotisants et adhérents : visite culturelle, spectacle, concert, festival, espace de loisirs, base de loisirs, gîtes, hébergements insolites, campings municipaux et intercommunaux...

La mise en œuvre des partenariats est simple, sans coût pour le territoire et les potentielles retombées peuvent être très intéressantes.

Contact : PMITOVA@CNAS.FR



[Voir les offres locales du CNAS](#)

ASSOCIER LES HABITANTS À LA POLITIQUE CULTURELLE ET TOURISTIQUE

Comment la Culture et le Tourisme peuvent permettre de construire des projets participatifs avec les habitants ? Quand la culture va à la rencontre des habitants des villages grâce aux associations itinérantes.

La parole aux associations

Merci à Louise Hochart des Concerts de Poche, à Jean Claude Desenne, à Jérémie Tondeur des Avesnoiseries et à Vincent Dumesnil de la Chambre d'eau

Les associations sont des acteurs incontournables pour amener la culture partout et au plus près des habitants. De véritables professionnels animés par la co-construction, les échanges ont permis aux participants de s'inspirer de nombreux projets menés avec et pour les habitants.

Une nouvelle fois, tout part de la commune et de son besoin : le format imaginé, le public ciblé, le budget, les acteurs locaux mobilisables. Si chaque association à ses "spécialités" l'itinérance et la participation des habitants sont au centre de leur approche.

Une chose est sûre, l'innovation est au cœur des préoccupations car il faut sans cesse se renouveler pour attirer les habitants.

Une fois le projet dessiné, il faut communiquer pour lancer les ateliers de création avec les acteurs locaux et les habitants. Au delà de l'événement il ne faut pas sous estimer l'importance de la préparation qui permet vraiment de favoriser l'échange, la rencontre et la cohésion entre les parties prenantes. Il est important de rappeler que ces projets culturels se construisent dans la durée pour être pertinents. L'enjeu est de rassembler plusieurs dynamiques dès le départ pour les faire converger à l'arrivée.

Les associations ont pu alerter sur le manque de coordination en matière d'actions culturelles entre les communes d'un même territoire. Il faut davantage penser à la mutualisation pour mener des projets culturels à plus grande échelle. Face à des projets sans recette, la question des aides financières aux associations est centrale pour la survie des actions culturelles en milieu rural. Les associations conscientes, pensent à simplifier leur modèle en questionnant leur process : l'appel à projets, l'ingénierie, le système de production, les offres à la carte ou encore le mode de diffusion..



*Seuls, les villages
ne peuvent assurer
toutes les actions
culturelles
nécessaire à la vie
locale...
Protégeons nos
associations !*

 [Les avesnoiseries](#) [Concerts de Poche](#) [La chambre d'eau](#)
[Websérie autour du chant choral](#) [Vidéo de présentation Concerts de Poche](#)

Un jeu de l'oie pour découvrir les secrets de son territoire

Merci à Viviane Desmarchelier & à la CCSA



Jeu de l'Oie, encore un bel exemple de projet coconstruit avec les habitants. Et une fois encore, seul le chemin parcouru compte. La démarche fut riche de recherches et d'échanges passionnants ! Chaque case de ce jeu inédit a été personnalisée aux motifs du Sud-Avesnois et de ses douze communes. Si le principe de ce classique des jeux de société ne change pas, les joueurs découvriront en revanche des savoureuses anecdotes. Par exemple, savez-vous que Baives tirerait son nom du celte « bévère », qui signifie castor ? Que le ValJoly est le plus grand plan d'eau aménagé au nord de Paris ? Connaissez-vous l'histoire secrète du temple de l'amour ? Pour en savoir plus à ce sujet et beaucoup d'autres, il vous faudra vous procurer ce Jeu de l'Oie ...

L'IMPORTANCE DE LA COOPÉRATION ET DE LA MUTUALISATION À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE

Parfois, la condition de réussite d'un projet culturel/touristique réside dans le partage des compétences et leur mutualisation : seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin ?

Réseau de lecture transfrontalier : l'exemple du projet Médi@'pass

Merci à Jean-Luc Perat, Maire d'Anor, Quentin Simon, Coordinateur du réseau de lecture Medi@'pass et Marnix BONNIKE Conseiller de la DRAC en charge de la coopération transfrontalière et internationale



L'AMR59 alerte sur le fait que les dispositifs "Interreg" restent parfois inaccessibles ou sont trop complexes pour des communes seules et avec des petites équipes.

La DRAC rappelle que l'Europe est là aussi pour les aider.

A l'origine du projet l'objectif était de permettre aux habitants un accès à toutes les médiathèques du territoire y compris en Belgique. Le projet a débuté à partir d'un jumelage entre les villages d'Anor et de Momignies. Les financements proviennent essentiellement du département et de la Communauté de Communes.

Aujourd'hui ce sont huit médiathèques côté français et une, côté belge qui proposent la gratuité d'accès au service pour tous les habitants du territoire. Pour rendre possible ce réseau de lecture la mutualisation a été opérée à tous les niveaux :

- Mutualisation des moyens et du personnel ;
- Préservation de tous les intervenants, professionnels et bénévoles ;
- Dépôt et retraits des documents empruntés dans toutes les médiathèques ;
- Investissement sur un logiciel commun ;
- Achat d'un véhicule destiné au portage à domicile, soit soixante bénéficiaires ;
- Acquisition de casques pour malentendants
- Lecteurs de livres audios pour malvoyants ;
- Achat de liseuses

Bien entendu au fur et à mesure du déploiement il a fallu renforcer les équipes avec un coordinateur, une médiatrice, un porteur à domicile, un médiateur numérique.

La mise en place de réseau n'a pas été sans difficulté ni résistance mais le jeu en vaut largement la chandelle. Les habitants sont au RDV et des moments forts rythme la vie du réseau de lecture avec par exemple la **quinzaine transfrontalière du conte**.

Il est rappelé que la DRAC peut être facilitateur d'un projet transfrontalier et apporter jusqu'à 10 000 € (France et autant pour la Belgique) :



La plateforme pour déposer les demandes de subvention au titre des actions transfrontalières et internationales de la Drac HdF sera ouverte courant novembre et jusqu'à fin janvier.

Pour en savoir plus c'est par ici :



 [Catalogue des-demandes et subventions](#)

DE NOUVEAUX FORMATS DE COMMUNICATION ET D'EXPÉRIENCE POUR PLUS D'ATTRACTIVITÉS

Une application ludique ou le geocaching pour jouer en apprenant. Comment mettre en œuvre ces nouveaux outils dans son territoire ? Découverte des tendances ludiques qui œuvrent à l'accessibilité de la Culture et du Tourisme pour tous...

Le géocaching : une chasse au trésor moderne

Merci à Brice Dejonghe de l'Agence d'Attractivité du Cambrésis

Le géocaching, c'est un peu comme une chasse au trésor high-tech, où les participants utilisent un GPS pour trouver des objets cachés dans des endroits variés à travers le monde. Cette activité ludique et gratuite, qui mêle découverte, sport et esprit d'aventure, a conquis des millions de personnes.

Le géocaching permet de réinventer le jeu, le rendre plus accessible et transgénérationnel. Cet outil totalement gratuit favorise la découverte, le sport, l'esprit d'aventure, la socialisation, le développement personnel... et cela à tous les âges.

L'agence d'attractivité a déployé près de 90 caches dans 3 EPCI du Cambrésis qui attirent un public national et international !

Quelques règles sont à respecter, vous retrouverez l'essentiel des informations en suivant les liens ci dessous :

Le géocaching est une activité accessible à tous, qui allie plaisir, découverte et respect de l'environnement. Que vous soyez seul, en famille ou entre amis, c'est une excellente façon de passer du temps en plein air et de vivre de nouvelles expériences.



[Consulter la fiche pratique détaillée](#)

[Voir la vidéo tutorat géocaching](#)



Baladavesnois : Une application ludique pour découvrir le patrimoine et la biodiversité

Merci à Annie Trotin du PNRA



Vous divertir en famille ou entre amis, comprendre et apprendre tout en randonnant. Voilà la promesse de Baladavesnois !

Cette application pédagogique et ludique vous livre sous forme de jeux, de questions et d'anecdotes des informations pour comprendre les paysages, les patrimoines naturels et bâtis de l'Avesnois, les grands épisodes de son histoire ! Guidé par un personnage virtuel, partez explorer les villages de l'Avesnois. Chaque commune est unique et mérite le détour !

Des visites de sites situés à proximité de votre balade vous seront conseillées pour compléter votre randonnée.



[Présentation du projet](#)

[Découvrir les circuits](#)

ENTREtenir ET METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE COMMUNAL

Visite de l'écomusée du verre de Trélon

Merci à Thierry Reghem , Maire de Trélon et Stéphanie Vergnaud Directrice du Musée



Présentation des dispositifs d'accompagnement

Merci à Jacques Boddaert de la Fondation du Patrimoine

La Fondation du Patrimoine accompagne des projets de restauration et d'entretien du patrimoine culturel, qu'il soit public ou privé. Dons, mécénats, aides fiscales, subventions des collectivités, jeux Mission Patrimoine portés par Stéphane Bern et FDJ, et aides de la Fondation sont autant de soutiens mobilisés pour la sauvegarde du patrimoine français. Il est demandé la réalisation d'une étude préalable avant toute intervention de la Fondation. Il convient également de préciser que la commune ne perçoit les dons qu'à l'issue de la mise en œuvre des travaux.



A savoir



La Région fait évoluer la politique de restauration du patrimoine pour plus d'efficacité, de rapidité et de transparence

- 3 dispositifs de restauration du patrimoine sont possibles :
- Dispositif Diagnostic (DIACP),
 - Dispositif Patrimoine non protégé (RPNP),
 - Dispositif Patrimoine protégé (REPP),

→ [Voir la présentation détaillée des dispositifs régionaux consacrés à la restauration](#)

Calendrier de dépôt des demandes de subventions selon les dispositifs

| Dispositifs | Date d'ouverture | Date de fermeture | CP visée |
|---|------------------|-------------------|--------------|
| Appel à projet Restauration du Patrimoine non protégé | 10 octobre 2024 | 15 décembre 2024 | CP Juin 2025 |
| Aide aux études préalables | 10 octobre 2024 | 31 janvier 2025 | CP Juin 2025 |
| Aide ciblée Restauration du Patrimoine protégé | 15 novembre 2024 | 31 janvier 2025 | CP Juin 2025 |

En cas d'ouverture retardée pour d'éventuelles raisons techniques, les dates de fermeture de la plateforme seront retardées d'autant.